

CHERVES-RICHEMONT

LE LIEN MUNICIPAL • JANVIER 2022

DE LA VALLÉE DE L'ANTENNE AU FOSSÉ DU ROY

Octobre Rose



SOMMAIRE

Infos citoyens

page 2 à 11

Ça s'est passé à Cherves-Richemont

pages 12 à 13

Envie de sortir

page 14

Histoire locale

page 15

État civil - Numéros utiles

page 16

ÉDITO



Chers vous tous,
Tout d'abord je vous souhaite chaleureusement mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, malgré les soubresauts de cette pandémie qui a profondément affecté notre liberté et perturbé notre vie communautaire à laquelle nous sommes si profondément attachés.

Néanmoins notre commune se transforme, nous venons de terminer la traversée du bourg de Cherves et déjà nous sommes en train de lancer les études de celle de Richemont, sans oublier un plan étalé sur tout le mandat de réfection de nos voies communales et de nos trottoirs, qui s'accompagnent d'un entretien constant de nos espaces verts par les équipes très compétentes qui en ont la charge.

Cette année 2022 sera aussi celle du développement des services, lancement des travaux de la nouvelle maison médicale sous l'égide de Grand Cognac dont le budget vient d'être décidé et création d'un nouvel espace commercial avec une boucherie et une boulangerie construites en centre-ville. Ces projets étaient déjà annoncés et ils vont enfin pouvoir se réaliser. La recherche de ressources et de subventions devient aujourd'hui une contrainte qui nous oblige sans cesse à mobiliser les énergies pour rester à l'écoute de vos besoins.

Votre équipe municipale est aussi constamment à votre service, elle a pleinement conscience de son rôle de proximité et de la nécessité d'entretenir sans cesse ce lien de confiance avec vous tous qui est notre première motivation.

Jean-Marc GIRARDEAU, le Maire

Journal municipal d'informations de la commune de Cherves-Richemont

Directeur de la publication

Jean-Marc GIRARDEAU

Rédaction - Composition

Christiane JAULIN

Bruno LANAUD

Véronique TOFFANO

Stéphanie PARMENTIER

Pierre BARRETEAU

Chantal BELLICAUD

Françoise VAN RAEPENBUSCH

Chrystel RIGALLAUD

Crédit photos

Municipalité de Cherves-Richemont

Pierre BARRETEAU

Bruno LANAUD

Jean-Pierre LAMBERT

Jean-François MOUILLAC

Maquette

Citrus Aurantium

27 rue du 14 Juillet 16100 COGNAC

Tél. 06 18 97 20 50

virginie@citrus-a.fr

Impression

MILLEO Imprimerie

17 Rue de Bellefonds 16100 COGNAC

Tél. 05 45 32 10 94

contact@milleo.fr

COMMUNE DE CHERVES-RICHEMONT

2 Place du Champ de Foire

CS 20009 CHERVES RICHEMONT

16121 COGNAC CEDEX

Tél : 05 45 83 25 69

Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

HOMMAGE A FRANCIS PAUMERO



Le 15 août dernier, Francis Paumero est décédé des suites d'une maladie qui l'a emporté en quelques mois. Il aurait eu 74 ans le 21 septembre. Militaire pendant 35 ans, président de la 390° section des médaillés militaires, chevalier dans l'Ordre national du mérite, il avait le sens de la rigueur, tenait au respect des valeurs, mettait en avant l'engagement et la responsabilité. Attentif aux personnes et aux événements, il a été correspondant de presse pour Charente Libre pendant une vingtaine d'années. En 2006, il a été élu au conseil municipal ; en mars 2008, il a été nommé maire-adjoint, en charge des écoles, de la jeunesse et des sports. Il le restera jusqu'en mai 2020. Présent chaque matin à la mairie, il a toujours été proche des équipes enseignantes, du personnel et des parents d'élèves. Pour tous ceux qui l'ont connu et apprécié, il restera une personnalité engagée, disponible et chaleureuse. Le 27 septembre 2021, le conseil municipal unanime a décidé de donner le nom de « Stade Francis Paumero » au terrain de sports de Cherves-Richemont.

Principales délibérations prises au cours de l'année 2021

Conseil municipal du 25 janvier 2021

- Adhésion à un groupement de commandes pour la passation de marchés de transports scolaires
- Acquisition d'un tracteur tondeuse
- Convention de prestation d'achat de sacs anti-inondations entre la commune et le Symba
- Acompte 2021 pour le financement des écoles publiques et privées
- Avenant à la prestation de conseil et d'accompagnement avec la société Modul'Arts
- Signature du règlement d'intervention du service départemental de la lecture auprès du réseau lecture publique de la Charente
- Adressage - modification de voies

Conseil municipal du 19 mars 2021

- Adoption du compte administratif 2020 - budget général
- Affectation du résultat 2020
- Acquisition de terrains dans le cadre d'une opération de lotissement
- Effacement de réseau de communication électronique chemin de la Bascule
- Vente du logement COTTET
- Tarification de la saison culturelle 2021/2022
- Offre unilatérale de concours de la société Hennessy pour l'élargissement de la voie communale n°421

Conseil municipal du 12 avril 2021

- Vote des taux des taxes locales 2021
- Vote du budget primitif 2021
- Vote des subventions aux écoles pour l'année 2021
- Aliénation d'une partie du chemin rural cadastré A n° 765 - précision sur la contenance et enregistrement dans l'inventaire communal

Conseil municipal du 25 mai 2021

- Débat sur le règlement local de publicité intercommunal RLPI - débat sur les orientations générales
- Prêt de l'ancienne mairie de Richemont à une association
- Lotissement de l'Ormeau - phase esquisse

Conseil municipal du 20 juillet 2021

- Attribution du marché de cantine 2021
- Attribution du marché de travaux relatif à la RD 85 tranche 2
- Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise
- Attribution des subventions aux associations 2021
- Tarifs de location de l'Abaca
- Marché de travaux de réhabilitation de la mairie avenants

Conseil municipal du 27 septembre 2021

- Attribution du marché de voirie 2021
- Attribution du marché à bons de commande-voirie
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Amadom
- Délibération relative à l'adhésion à la convention de participation pour le risque santé
- Délibération relative à l'adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance
- Aménagement de la RD 85 - enfouissement de réseaux
- Projet aménagement de bourg - création de commerces de proximité
- Acquisition d'un véhicule C3 - décision modificative
- Lieu ou structure dédié à la mémoire de Francis Paumero

Conseil municipal du 15 novembre 2021

- Signature de la convention de service santé hygiène et sécurité au travail avec le centre de gestion de la Charente
- Avis du conseil municipal sur la reprise des concessions à l'abandon dans le cimetière de Cherves
- Recensement de la longueur de voirie communale 2021
- Foire aux livres

Conseil municipal du 6 décembre 2021

- Demande de dotations d'investissement de l'état - exercice 2022
- Convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipement de la voirie sur le domaine public départemental
- Conception et coordination de la saison culturelle 2022/2023



INFOS CITOYENS

Un nouveau conseiller municipal



A 42 ans, Alexandre Viroulaud est désormais le benjamin du conseil municipal. Il a été adoubé lors de la réunion des élus le 6 décembre 2021, pour remplacer Manon Fabre-Granet qui va prochainement quitter la commune pour raisons professionnelles.

Opérateur sur commande numérique, il est cadre dans l'entreprise familiale AVIMECA,

à la Franchise. Il saura trouver du temps pour mettre son dynamisme au service de son engagement pour la commune.

locaux (taxe d'habitation, foncière sur les propriétés bâties et non bâties depuis au moins 2 ans ;

- Commune de résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- Commune où vous avez l'obligation de résider en tant que fonctionnaire ;
- Commune où la société dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire depuis au moins 2 ans est inscrite au rôle des contributions communales.

Qui peut être électeur ?

Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

Pour s'inscrire, vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription

Vous pouvez aussi utiliser le télé service de demande d'inscription et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Exception

L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans s'ils ont fait la démarche de recensement à l'âge de 16 ans et pour les personnes devenues françaises après 2018.

Carte électorale

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1er tour de l'élection.

Si votre carte n'est pas distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote, vous pourrez la récupérer le jour de l'élection.

Inscription sur les listes électorales

Dates des prochaines élections

L'élection du président de la République se déroulera le **dimanche 10 avril 2022** pour le 1^{er} tour et le **dimanche 24 avril 2022** pour le 2^{ème} tour.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches **12 et 19 juin 2022** pour les 577 députés.

Quand s'inscrire ?

Il est possible désormais de s'inscrire toute l'année ; toutefois lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1er tour de l'élection. Mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1er tour de l'élection.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale d'une des communes suivantes :

- Commune de votre domicile ;
- Commune dans laquelle vous êtes soumis aux impôts

Changement au sein du personnel communal

Fin 2021, il y avait 30 employés communaux au service de la population. Plusieurs mouvements ont été enregistrés depuis l'été 2021.



Marion Haute - Magali Cheminaud



Alison Ballet



Alison Thomas



Benoît Gauvin

Au secrétariat de la mairie, Magali Cheminaud, arrivée en avril 2019, a trouvé un nouveau poste à la mairie de Touvre ; elle est partie le 16 octobre dernier. Pour la remplacer, Marion Haute est entrée en fonction le 18 octobre ; elle arrive de Muret (Haute Garonne), où elle était gendarme adjointe.

Aux services techniques, après plus de 30 ans de présence à Cherves, Benoît Gauvin a rejoint la commune de Mesnac, où ses multiples compétences sont d'ores et déjà mises en valeur.

Alison Ballet a connu plusieurs contrats depuis juillet 2019, dans le cadre de remplacements temporaires. Depuis le 1er octobre 2021, elle est recrutée à temps plein, en qualité d'agent technique polyvalent, affectée aux espaces verts.

Par ailleurs, Alison Thomas, désormais directrice de l'accueil de loisirs « La P'tite Pomme », est employée en qualité d'adjoint d'animation, et non plus d'adjoint technique.

Écoles, cantine, centre de loisirs et transport scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée dans un contexte sanitaire un peu allégé mais de courte durée.

Les effectifs de l'école maternelle sont de 85 enfants répartis sur 4 classes avec une équipe pédagogique composée de 4 enseignantes : Carole Wiehn, Claire Monteau, Andrée Méchel et Virginie Terrones et de 4 ATSEM : Marion, Kelly, Viviane et Cécile. Une classe TPS/PS s'est installée dans le bâtiment de « La P'tite Pomme ». De son côté, la garderie des petits et l'ALSH « La P'tite Pomme » du mercredi partagent la salle de motricité avec la maternelle.

Inscriptions à partir de début mars : votre enfant est né entre le 1^{er} janvier 2019 et le 30 juin 2020 et il n'est pas encore scolarisé ; alors n'hésitez pas à vous rapprocher de l'école et de la mairie pour l'inscrire afin de pouvoir préparer au mieux la rentrée 2022. Si votre enfant passe de l'école maternelle à l'école primaire, vous devez faire l'inscription en mairie.

L'école primaire accueille 126 élèves sur 8 classes dont certaines ont des effectifs réduits (de 8 à 11 élèves) du fait du dédoublement des CP et CE1 en REP. L'équipe pédagogique se compose de 8 enseignants : Nathalie Descoubes, Stéphane Peyronnet, Patricia Beunel, Céline Clerfeuille, Valérie Queguigner, Laurence Betbeder, Céline Tessier (remplacée par Nolwenn Provost du 02 septembre au 10 décembre) Fabienne LAGARDE mais également de 2 AESH et un service civique.

La scolarité se fait au mieux en présentiel en respectant les directives liées à la situation sanitaire.

La situation est aujourd'hui trop incertaine pour évoquer les cycles sportifs, les sorties culturelles et les voyages de fin d'année et tout est fait pour que les enfants puissent profiter au

maximum de ces services.

La cantine continue son double service, primaire comme maternelle mais sur une plage horaire de 2h au lieu de 1h30 afin d'assurer au mieux les précautions sanitaires, tout en laissant suffisamment de temps aux enfants pour manger.

Les membres de la sous-commission cantine mangent régulièrement, à tour de rôle à la cantine en alternant également les services. À noter qu'un parent de chaque école, membre du conseil d'école, est également invité à manger à minima une fois par trimestre. Nouveauté janvier 2022, l'appli Intramuros vous permet de signaler les absences cantine.



Activité manuelle à « La P'tite pomme ».

Le transport scolaire a subi également des modifications avec une prise en charge par Transcom du parcours Fontenille-Richemont et par le bus municipal pour l'autre circuit. Le circuit Mesnac-Orlut se fait dans le même sens matin et soir afin d'équilibrer le temps de transport scolaire pour chaque enfant et de sécuriser au mieux la montée comme la descente de bus à chaque arrêt.

À noter que la formule actuelle est valable uniquement cette année puisque la définition du service doit être revue par Grand Cognac (qui détient la compétence transport scolaire) pour les 8 années à venir, à partir de la rentrée 2022.

L'ALSH « la P'tite Pomme » fonctionne elle aussi très bien avec un taux de remplissage de près de 85%. Toujours de nombreuses activités tant dans les murs qu'au dehors. Bien entendu, le programme s'adapte aux évolutions de la situation sanitaire.

N'hésitez pas à utiliser le site internet (cherves-richemont.com) pour vos inscriptions.

Parcours de citoyenneté : 3 étapes obligatoires

1 - L'enseignement

Programmée dans les classes de 3^{ème} et 1^{ère}, la sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

2 - Le recensement

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou en ligne (www.service-public.fr).

3 - La JDC (Journée de Citoyenneté)

Elle s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister sur notre territoire mais également en Europe et sur d'autres continents.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique d'être en contact direct avec la communauté militaire et de découvrir les multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Ce parcours est obligatoire pour passer vos examens, (BAC, CAP, permis de conduire...) et vos concours (fonction publique, grandes écoles, etc...). Pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous sur le site internet JDC (defense.gouv.fr).



INFOS CITOYENS

INTRAMUROS : Une appli pour s'informer mais également communiquer

La commune, après avoir évalué plusieurs solutions, vient d'opter pour une appli « de partage » : **INTRAMUROS**. Cette appli ne se substitue pas au site internet mais le complète. Elle va permettre à la municipalité d'envoyer des alertes (de type météo, route coupée suite à un accident, ...) et des rappels d'animations. On doit y retrouver le monde associatif, les commerces, les services, les écoles, les centres d'intérêt touristique, ... À terme, une association devrait pouvoir communiquer de façon autonome sur ses coordonnées, ses horaires, ses tarifs, ses animations. On pourrait même envisager un commerçant annonçant une fermeture exceptionnelle.

Comment télécharger l'application : avec votre smartphone sur le Play Store (Android) ou sur l'App Store (Apple).

Côté lecteur : nous avons choisi une application, **sans inscription**, qui vous laissera le choix pour recevoir des notifications ou pas de vos centres d'intérêt, mais qui vous permettra quand même de consulter les thèmes non notifiés. Mais l'application ne va pas s'arrêter là. Vous allez pouvoir faire remonter des informations sous forme déclarative (détérioration de la chaussée, dysfonctionnement de l'éclairage public, ...) mais aussi des suggestions avec une boîte à idées et des sondages.

C'est à vous de vous approprier cet outil pour lequel vous serez non seulement lecteurs mais aussi acteurs



Demande d'un dépannage de lampadaire : Relevez le numéro de DP sur le poteau



Vous voulez déclarer le dysfonctionnement d'un éclairage public, le numéro de DP est indispensable !

Le DP c'est la petite plaque (généralement noire) qui est sur le poteau concerné.

N'oubliez pas INTRAMUROS !!! Dans

ce même bulletin, nous vous avons parlé de cette appli qui va vous permettre de déclarer ces dysfonctionnements. Pour cela, dans la fenêtre d'accueil de l'appli sélectionnez « Services / Signaler ». Prenez une photo de la plaque, votre smartphone géolocalise le lieu, choisissez « éclairage public » dans la catégorie, une description succincte, votre nom, prénom et adresse email pour éventuellement vous tenir au courant de l'évolution de votre demande. Cochez la case CGU et envoyer. La mairie ainsi que les services techniques seront alors prévenus.

Nouveau plan communal

Une édition actualisée du plan communal est distribuée avec votre bulletin municipal. Vous trouverez les nouvelles voies créées afin de répondre aux besoins d'un meilleur adressage pour le passage de la fibre et pour un meilleur repérage des habitations (livraisons, secours, etc...). Les nouvelles voies et numéros seront effectifs fin février. Les habitants dont l'adresse aura été modifiée en seront avertis et des attestations leur seront délivrées une fois ces informations transmises à la banque d'Adresse Nationale.

La mise en place de la signalétique a pris du retard, si vous avez un problème d'adresse pour vous abonner à la fibre, vous pouvez contacter la mairie.

CALITOM

Vous trouverez le Calendrier de la collecte des sacs jaunes pour 2022 encarté dans votre bulletin.

Rappel pour la collecte des ordures ménagères : Tous les vendredis matin excepté sur Orlut, Champblanc, Le Paradis, La Groie, Masseville, Le Palain, Le Marais, Chantemerle, La Tonnelle et La Templierie où la collecte se fait les lundis matin. Les poubelles sont à mettre la veille de la collecte, que ce soit pour les bacs individuels ou pour les déposer dans les bacs collectifs.

Attention : en cas de jour férié dans la semaine, les collectes sont repoussées au samedi matin.

Un point sur le déploiement de la fibre

Le réseau public de fibre optique est à présent déployé sur une partie de la commune et les administrés éligibles peuvent s'abonner à la fibre. Pour vous accompagner dans la mise en place de ce nouveau réseau très haut débit, vous trouverez ci-dessous les services et informations mis à votre disposition par Nouvelle-Aquitaine THD en charge de l'exploitation et de la commercialisation du réseau (information éligibilité, raccordement, maintenance du réseau...).

- Un n° d'information et de suivi et traitement en cas de difficultés (prix d'un appel local) : **0 806 806 006**

- Un site Internet : **www.nathd.fr** avec un test d'éligibilité à la fibre : **https://nathd.fr/eligibilite/** et de l'information sur le raccordement et les opérateurs auprès desquels il est possible de s'abonner.

A retenir : Une fois que l'habitant est abonné à la fibre, quel que soit son problème, c'est à son opérateur qu'il doit s'adresser. C'est l'interlocuteur indispensable pour toute résolution de coupure du service ou de problème de raccordement.

Le raccordement au réseau public fibre est effectué par l'opérateur de l'habitant via son sous-traitant. Dans 90% des cas, cette opération se réalise dès la 1^{ère} intervention. Pour les 10% restant, le délai de réalisation varie selon la cause du problème.

LA TÉLÉMÉDECINE : Mais, qu'est-ce que c'est et pourquoi ?

Début septembre 2021, un projet pilote, présenté par Proxónov et Numerisat, avec le soutien du CNES et de l'Agence spatiale européenne est arrivé sur la commune de Saint Sulpice de Cognac :

Pour faire face à la pénurie de médecins et pallier les zones blanches, la télémédecine peut nous accompagner dans notre parcours de soins. Il s'agit de consulter des médecins sur ordinateur.

Il suffira de quelques minutes pour être mis en relation avec un médecin généraliste qui se prononcera sur une tension trop élevée prise par un tensiomètre connecté, délivrera une ordonnance et suivra le patient à l'image du système traditionnel, ou encore donnera une explication/formation pour se servir d'un défibrillateur. Qu'il s'agisse d'un médecin généraliste ou spécialisé, il en sera de même par le biais de matériels sophistiqués et de personnels recrutés, formés et d'une grande discrétion, rémunérés par Colibri. Selon les cas, les patients seront dirigés vers des spécialistes identifiés.



Un bus pour consulter : Pour la partie rurale, un Consultobus, équipé également d'antenne satellite, sillonnera les routes autour de Saint-Sulpice pour proposer les mêmes services de soins aux habitants qui ne peuvent pas se déplacer. Financé par le CNES et l'ESA, ce projet pilote permettra aux malades de bénéficier gratuitement d'une consultation immédiate avec la carte de sécurité sociale. Ce projet de télémédecine permet de ne plus laisser les zones rurales dépourvues d'accès aux soins. Il est évident que si ce projet se développe, il sera repris par France Service qui est un service public de proximité. Ce projet pilote, situé sur la Charente, à proximité de la Charente Maritime, pourrait donc concerner un certain nombre de patients.

Le Consultobus, unité mobile équipée de la même façon que le RTM, réalisera des tournées régulières dans les tous petits villages pour amener les services au plus près des lieux de vies isolés et faire le lien avec le RTM (RTM Réseau de Télémédecine).

Cherves-Richemont s'associe à l'opération « Octobre Rose »

Pour cette première année, la municipalité a décidé de soutenir la ligue contre le cancer en achetant 100 parapluies roses. C'est pourquoi vous avez pu les voir à plusieurs endroits dans Cherves, installés par les services techniques de la mairie. L'an prochain, nous étendrons cette campagne visuelle plus largement sur le territoire de la commune, comme cela nous a été demandé.

Depuis 1994, Octobre Rose est une campagne annuelle qui permet de sensibiliser le grand public au dépistage du cancer du sein, la première cause de mortalité par cancer chez les femmes (58 000 cas sont détectés en France et 12 146 décès sont enregistrés) et de récolter des fonds pour la recherche médicale et scientifique.



Don du sang : Un geste simple qui sauve des vies et qui nous concerne tous

Donner son sang est un geste simple et solidaire qui permet de soigner des millions de patients chaque année. Les produits sanguins ont une durée de vie courte : 42 jours pour les globules rouges, 7 jours pour les plaquettes. Pour que les réserves soient reconstituées régulièrement, il est donc essentiel que les donateurs se mobilisent chaque jour.

Vous pouvez contacter l'Amicale des donateurs de sang bénévoles de Cognac et sa région pour connaître les modalités et les lieux pour faire un don de sang.

Siège social : 985, rue de l'Antenne - 16100 Cognac
Président, Thierry CHEDOUTEAUD : 06 75 08 68 79
Secrétaire, Cécile OUVREARD : 06 63 67 98 50
E mail : don.du.sang.16100@gmail.com



INFOS CITOYENS

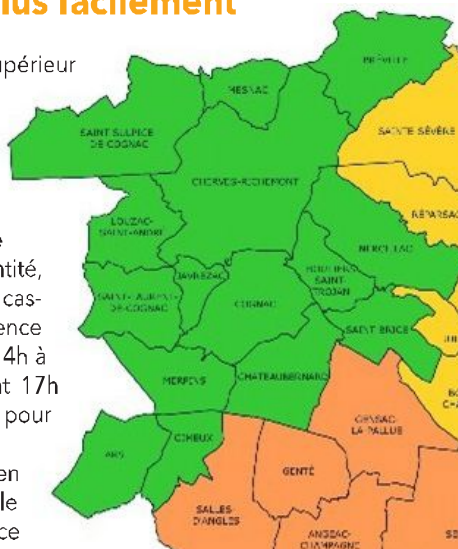
TRANS'PORTE : Un service pour se déplacer plus facilement

Vous avez plus de 70 ans et/ou êtes titulaire d'une carte d'invalidité au taux supérieur ou égal à 80%, ce service est pour vous.

Les lundis, jeudis et samedis (hors jours fériés), vous pouvez vous déplacer dans l'ensemble de notre zone (en vert) avec un aller/retour sur une ½ journée ou une journée (9h à 12h et de 14h à 17h).

Vous devez dans un premier temps, vous inscrire auprès de l'agence Transcom (place Gambetta à Cognac) en remplissant un formulaire de demande d'adhésion au service avec les pièces suivantes : une pièce d'identité, une photo d'identité et une copie de la carte d'invalidité (si vous êtes dans ce cas-là). Ensuite la réservation se fait par téléphone au 0 800 881 691, auprès de l'agence commerciale de 9h à 12h et de 14h à 17h, au maximum la veille avant 17h pour le lendemain ou le vendredi pour un trajet le samedi ou le lundi.

Le tarif est de 2€ le voyage (en vente dans le véhicule) ou 20€ le carnet de 10 (en vente à l'agence transcom).



S'informer sur les règles d'urbanisme avec « Mon Territoire »

Les Certificats d'Urbanisme informatifs (CUa) sont déposés en mairie afin de connaître les règles d'urbanisme sur des parcelles (exemple : le zonage, les servitudes, etc...). Suite à l'arrêt de l'instruction de ces demandes par le service du droit des sols de Grand Cognac, un accès à « Mon Territoire » pour le public a été mis en ligne sur le site internet de Grand Cognac.

Cet accès permet aux administrés de s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur dans les communes. Voici le lien : <https://www.grand-cognac.fr/vivre-et-participer/urbanisme/linstruction-du-droit-des-sols>

Travaux et conformité

Pour mémoire, tous les travaux de construction (maison, extension, garage, abri de jardin, piscine, clôture, etc...) et de modification (création d'ouvertures, ravalement de façade, réfection de toiture, nouvelle clôture, etc...) sont soumis à demande d'autorisation. Vous trouverez sur le site de la Commune (cherves-richemont.com) le détail des démarches à réaliser dans les rubriques suivantes : Informations pratiques > Urbanisme.

Le service urbanisme de la mairie vous informe et vous conseille pour vos projets.

Dans tous les cas, un contrôle de conformité est réalisé suite à l'achèvement des travaux. Ce document est demandé par les notaires dans le cadre des ventes.

Attention : lors de précédents contrôles, des différences entre la demande, l'arrêté délivré et les travaux réalisés, ont été remarquées. Dans ce cas, la conformité n'est pas retenue. Un procès-verbal de non-conformité est dressé et la remise aux normes est exigée.

Prudence : Certains constructeurs vous induisent en erreur. Seul l'arrêté délivré, avec des prescriptions ou non, fait foi sur ce que vous êtes autorisé à faire.

Pour les travaux réalisés sans autorisation, la mairie demande la régularisation de ceux-ci par le dépôt d'une demande d'urbanisme. Si l'instruction de la demande entraîne un arrêté défavorable, les travaux réalisés devront être modifiés voir démolis afin d'être conformes à la réglementation du PLU et/ou de l'Architecte des bâtiments de France.

Soyez vigilant, faites une demande avant tous travaux afin d'éviter ces dégrèvements.

La paroisse accueille le Père Delphin RAKOTONIRINA



Le 5 septembre 2021, le père Delphin Rakotonirina a été officiellement investi dans sa mission de curé de la paroisse de Cherves, comprenant les églises de Cherves, St Sulpice, Bréville, Mesnac, Louzac, St André et Richemont.

Né au bord de l'océan indien en 1969, il est ordonné prêtre en 1999 dans son diocèse de Fianarantsoa au centre-sud de Madagascar où il exerce les responsabilités de vicaire puis de curé jusqu'en 2011.

Pour des raisons de santé, il vient à Toulouse où il reste 4 ans, puis son évêque l'envoie en Italie où il présente, avec succès, une thèse sur « La pastorale du mariage à Madagascar : problème de l'inculturation de la foi ».

Il parle couramment 3 langues : le malgache, l'italien et le français qu'il a appris à l'école.

En accord avec son évêque de Madagascar et suite à la demande de Mgr Gosselin, évêque d'Angoulême, il arrive en Charente où il accepte de prendre ses responsabilités.

Il réside au presbytère de Cherves, place de l'église, remis en état après une longue période d'inoccupation.

Homme de contact, toujours souriant et disponible, il nous apporte la chaleur et la joie de vivre de son île tout en émaillant les conversations de grands éclats de rire.

Bienvenue dans notre jolie Charente, Père Delphin !

On peut le joindre au : 06 41 95 87 72

delphinrakoto@gmail.com - paroisse.borderies@dio16.fr

Bientôt un nouvel ossuaire au cimetière de Cherves

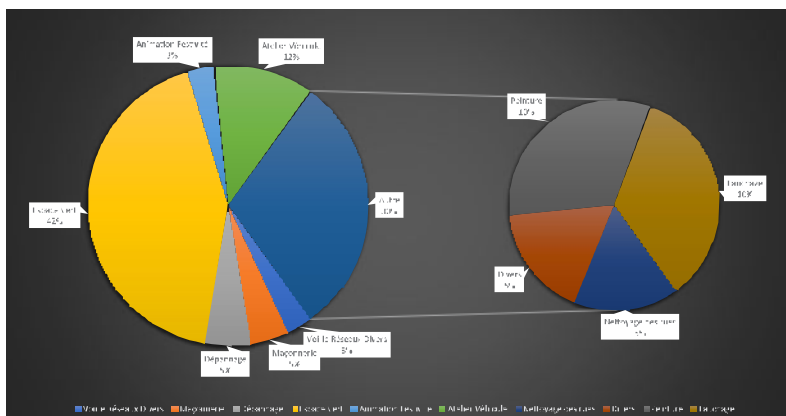
Suite au second procès-verbal qui a été dressé le 14 septembre 2021, le conseil municipal du 5 novembre a délibéré sur la reprise de 81 concessions à l'état d'abandon. La reprise des concessions (enlèvement des monuments et exhumations des restes mortels) s'étalera sur plusieurs années. Une chapelle qui a fait l'objet d'une reprise sera réhabilitée en ossuaire communal afin de transférer les restes mortels des futures reprises. En effet, l'ossuaire actuel n'a pas la capacité nécessaire pour les recueillir.



Zoom sur les actions des services techniques communaux

Ce graphique illustre le temps de travail passé par corps d'état des Services Techniques sur une durée de 11 mois. Il met en évidence le temps nécessaire à l'entretien des espaces verts et au fauchage en raison de l'étendue de la commune.

CORPS D'ETAT	TOTAL HEURES
Voirie Réseaux Divers	355
Maçonnerie	537
Dépannage	617
Espace Vert	5060
Animation Festivité	351
Electricité	14
Atelier Véhicule	1395
Nettoyage des rues	584
Divers	615
Peinture	1150
Fauchage	1241



INFOS CITOYENS

Les annonceurs de la voiture publicitaire vous parlent de leur activité

Cette rubrique se fera sur plusieurs éditions. Aujourd'hui ce sont 5 d'entre eux qui vous exposent leur domaine de compétence.

DEPAN'AUTOMATISME, située au 19bis rue grande, Lieu-dit Orlut à CHERVES-RICHEMONT, est spécialisée dans l'installation et le dépannage d'automatismes toutes marques que ce soit pour les portails, porte de garage, volets, etc... et également pour la domotique des maisons connectées et évolutives.

Contact : M. Alain PIRON - 06 23 24 19 53 - apiron32@gmail.com

DAIGRE FRANÇOIS est spécialisée dans la maçonnerie, le carrelage, la rénovation, l'assainissement et la couverture depuis de nombreuses années ; située à Cherves-Richemont au 57 avenue Jean Monnet.

Fondée en 1965 aux Touches de Périgny par Monsieur DAIGRE Jacques, l'entreprise n'a cessé de grandir. Aujourd'hui représentée par Monsieur DAIGRE François, son fils, qui gère deux équipes ; chacune travaille sur des secteurs différents avec leur propre parc de matériel.

Nous sommes avant tout une entreprise familiale ayant le souci du détail quel que soit le projet.

Contact : Mr Daigre - 05 45 83 00 94

JN BOIS ENERGIE est une entreprise d'exploitation forestière. Nous achetons du bois sur pied, nous le coupons et le transformons en bois de chauffage ou en charpente pour de la construction. Nous faisons aussi de la traverse paysagère, des piquets de vigne et du granulé de bois. Nous livrons sur toute la Charente et la Charente maritime.

Contact : Mr Nony - Url Bois Energie - 07 87 69 16 13

EUURL CRESSON est une société implantée depuis 4 ans en Charente, elle est spécialisée dans le nettoyage et le détartrage viticole. M. Cresson Pierre, fort d'une expérience de plus de 10 ans auprès de nombreux viticulteurs a su se démarquer par une démarche plus éco-responsable en alliant efficacité et écologie.

Cet entrepreneur a décidé de valoriser l'environnement par le biais de retraitement des déchets et l'utilisation d'écoproduits. Grâce à cette démarche qualité, il détient les labels « éco-tartre » et « éco-défi ».

Contact : M. Cresson - 06 61 62 62 73 / ent.cresson@outlook.fr

CABINET D'OSTEOPATHE

L'ostéopathie est une médecine manuelle qui vise à soigner les troubles et douleurs fonctionnels des systèmes suivants :

- musculo-squelettique : sciatique, cruralgie, lombalgie, cervicalgie
- nerveux : migraines, vertiges, névralgie d'Arnold
- digestif : reflux gastriques, coliques, constipation, ballonnements, syndrome du colon irritable
- gynéco-urinaire : infections urinaires, douleurs menstruelles, préparation à l'accouchement
- oto-rhino-laryngologique : otites, rhinites, sinusites, angines, troubles dyslexiques

Par ailleurs, j'ai une spécialité dans le traitement des hernies discales.

Contact : Florian Cecchini - 06 42 56 80 23 - 41 avenue Jean Monnet à Cherves-Richemont
florian.cecchini@gmail.com

Cabanapizz' s'installe sur la commune

C'est après 1 an de préparation que Mme GIRAUD, habitante de la commune de Cherves-Richemont a sauté le pas pour ouvrir sa pizzeria à emporter. L'emplacement de l'ancienne boulangerie de la place de « Chez Théré » a semblé être l'endroit parfait pour mener à bien ce projet.

Son expérience de 8 ans en tant que pizaiola lui permet de tout confectionner sur place de la pâte à la cuisson. Venez la retrouver à partir de mi-janvier au 3 place de chez Théré à Cherves-Richemont, de 11h45 à 14h00 et de 18h30 à 21h00 (sous réserve de modification). Fermeture : le mercredi midi, le samedi midi et le dimanche.



Vie associative

A partir de cette année, le bulletin d'information municipale paraîtra 2 fois par an. Pour les associations qui avaient pour habitude de faire un bilan de leur activité lors de ce premier bulletin de l'année, ce n'est que partie remise puisque nous leur donnerons la parole dans le numéro de juillet ; moment plus propice pour se faire connaître avec la reprise des activités en septembre pour de nombreuses associations.

Le portail associatif va disparaître



Apparu dans sa forme actuelle en début 2009, le Portail Associatif va disparaître à la fin du premier semestre 2022.

La banalisation des réseaux sociaux, la diminution des coûts d'hébergement de sites et l'arrivée des applis font que cet outil n'a plus de réelle raison d'exister sans oublier la pandémie et ses 18 mois d'inactivité (ou presque) associative qui ont eu raison de lui.

Il va être remplacé par l'application Intramuros déjà évoquée dans ce bulletin. Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin (par le contenant ou le contenu) à cette aventure. Un dernier travail est en cours pour que tous les « liens morts » d'internet soient réorientés vers Intramuros.

Naissance d'une nouvelle association : Le chantier d'à côté

En parallèle à ses formations, l'Institut de formation de Richemont (anciennement connu sous la dénomination Iréo) avait créé une structure dédiée à l'insertion en 1995. C'était le site Jardin Espace Vert. Les bénéficiaires travaillaient essentiellement à l'entretien du site et aux petits travaux du bâtiment. La structure a évolué. Elle est devenue Structure d'insertion par l'activité économique. (SIAE) Elle recrute tout public éloigné de l'emploi pour une insertion par l'activité économique. Les salariés sont mis en situation de travail et de production. Ses activités supports sont : les travaux manuels de la vigne et notamment la taille (grâce à une formation et mise en pratique), les jardins et espaces verts, les bords de rivière et les petits travaux du bâtiment. La structure répond aux appels d'offre du public ou du privé pour des prestations de services : entretien jardin, travaux viticoles, entretien du bâtiment en second œuvre. Les salariés bénéficient d'un soutien sur tous les freins liés à l'emploi (mobilité, logement, addiction, surendettement, etc...) pour faciliter l'accès à un emploi durable. La structure emploie une coordinatrice en charge de l'accompagnement socio-professionnel, Karynne Aubert et trois encadrants : David Bourrinet, Antoine Lafleur et Jérôme Nérac. Ceci pour former et orienter 12 ETP (équivalent temps plein) soit 14 à 16 salariés. Pour que chacune des deux structures puisse se développer, il a été décidé de les séparer. Au 1er janvier, Le chantier d'à côté prendra la suite du chantier d'insertion. Les statuts ont été déposés. L'assemblée générale constitutive a nommé ses administrateurs, lesquels ont élu un bureau.

Président : Francis BOUCHEREAU, Trésorier : Daniel SOUCHÉ, Secrétaire : Marie Jeanne BARRETEAU.

Pour tout renseignement et devis : 06 23 42 64 70 - 05 45 32 06 09, mail : chantier@institut-richemont.fr, adresse : 12 route de l'ancien séminaire - 16370 Cherves-Richemont

Team VA'A Cognac : une association loin de poser ses rames

Le Team VA'A est une nouvelle association sur notre commune. Son activité, tout comme son président Julien Maurière, nous vient de l'autre bout du monde : la pirogue polynésienne. Embarcation fine à flotteur unique à gauche, elle existe en deux versions : 1 place et 6 places. Particularités, la pratique peut être mixte et en eau douce comme en bord de mer. Certes notre rivière de l'Antenne est trop étroite et c'est au port de plaisance de Cognac que le club se met à l'eau. Les conditions : avoir au moins 18 ans, un certificat médical et de bonnes chaussures ne craignant pas l'eau.



Les entraînements ont lieu le samedi matin (10h) mais aussi les mardis et jeudis (18-20h) dès les beaux jours.

2 séances découvertes gratuites et 115€ pour la licence annuelle. Des compétitions se déroulent sur toute la façade atlantique en Aquitaine mais également sur la rivière Dordogne à Castelnaud ou encore sur le plan d'eau de St Yrieix dans le cadre du Festival du Triangle de la Polynésie. Organisé par l'association A HIO MAI, ce festival se déroulera du 24 au 26 juin 2022 avec la 2ème édition de la A HIO MAI VA'A VITESSE.

Venez rejoindre la douzaine d'adhérents pour découvrir un sport en pleine nature dont l'entraide et la camaraderie sont les devises. Contact : 06 15 15 54 07 / smauriere@yahoo.fr

ÇA S'EST PASSÉ À CHERVES-RICHEMONT



ÇA S'EST PASSÉ À CHERVES-RICHEMONT

TELETHON 2021

la commune et les associations toujours aussi mobilisées

Les 3 et 4 décembre dernier s'est tenue la 35ème édition du Téléthon. Encore une fois, la commune de Cherves-Richemont s'est associée à l'AFM Téléthon afin de collecter des fonds pour la Recherche. Malgré le contexte difficile dû à la cinquième vague de Covid-19, des nombreuses animations sportives, culturelles ou encore gourmandes ont pu se tenir sur la commune. Au final, près de 3 209 € ont pu être récoltés et reversés à l'AFM Téléthon. Au niveau national, ce sont près de 74 millions € de promesses de dons qui ont été enregistrées ! Nous tenions à adresser nos plus sincères remerciements à tous les bénévoles des associations communales et autres, aux participants et aux donateurs qui ont répondu présents et sans qui rien ne serait possible.

A l'année prochaine pour de nouvelles festivités !



ENVIE DE SORTIR... L'ABACA VOUS OUVRE SES PORTES

Voici les 3 prochains spectacles de L'Abaca. Vous pouvez retrouver toute la saison de L'Abaca sur le site de la commune. (cherves-richemont.com/abaca/)

Symphonie 1
 Direction Pierre CHATONIER
 Coproducteur : Elise CAROLINE GONNIN et Laure GAMBELLE
**Un concert d'hiver
 ... et sacré !**
 Annoté et dirigé par
Mozart - Debussy - Quantz - Ravel
 Samedi **29 janvier** 20 H 30
 7972 L'ABACA
 Réservations au 05 45 83 25 69 ou par Courriel abaca@cherves-richemont.fr

CHERVES-RICHEMONT
 PRÉSENTE
PYJAMA POUR 6
 DE HOLLY D'ARDELLE
VEND. 11 FEVRIER
 20h30
 Renseignements et réservations
 05 45 82 18 80 - 06 68 75 45 57

CHERVES-RICHEMONT
 THÉÂTRE
LES CACHOTTIERS
 DE LUC COLLET
 VEND. 04 MARS
 20h30
 Renseignements et réservations : Mairie - 05 45 83 25 69
 Réseau Ticketnet - Ticketmaster.fr et ses points de vente
 (Auchan, Culture, Core, E.Leclerc)

ENVIE DE SORTIR... À VOS AGENDAS

JANVIER

Samedi 29 - Concert avec l'orchestre Symphonia à l'espace culturel l'Abaca - 20 h30

FÉVRIER

Mercredi 2 - Festival « Et derrière le livre » - Atelier illustration familial, avec Gaya Wisniewski (auteur-illustratrice) - À partir de 7 ans, à la médiathèque - 9h30/11h30

Samedi 5 - Soirée années 80 à la salle des fêtes de Cherves organisée par Adrena'zik

Mercredi 9 - L'arbre à contes - L'amour (de 0 à 5 ans), à la médiathèque - 17h

Vendredi 11 - Soirée jeux, à la médiathèque de 17h à 22h

Vendredi 11 - Théâtre à l'espace culturel l'Abaca organisé par le Théâtre des Borderies

Samedi 12 - Banquet à la salle des fêtes de Cherves organisé par la Société de chasse

Samedi 19 - Festival à l'espace culturel l'Abaca organisé par Adrena'zik

Du vendredi 19 au 20 : Festival à l'espace culturel l'Abaca organisé par Adrena'zik

MARS

Jeudi 3 - Repas à thème à la salle des fêtes de Cherves organisé par le Club de l'Amitié et de l'âge d'or.

Vendredi 4 - Spectacle « les cachottiers » à l'espace culturel l'Abaca

Mercredi 9 - L'arbre à contes - La fatigue (de 0 à 5 ans) à la médiathèque, 17h

Vendredi 11 - Soirée jeux à la médiathèque, de 17h à 22h

Samedi 12 - Biblio café : « Paris vue à travers la littérature » à la médiathèque, à 10h

Samedi 12 - Zumba party à l'espace culturel l'Abaca organisée par la Zumb'n Cherves

Dimanche 13 - Atelier fabrication de produits bio à la salle des fêtes de Cherves organisée par l'APE

AVRIL

Samedi 2 - Spectacle « Arnaud Tsamère » à l'espace culturel l'Abaca

Mercredi 13 - L'arbre à contes - La colère (de 0 à 5 ans) à la médiathèque - 17h

Du samedi 16 au lundi 18 - Frairie de Pâques et chasse aux œufs organisés par le comité des fêtes d'Orlut et la municipalité

Du 19 au 30 - La science se livre : Exposition « Les formes de la nature » et Exposition Photos

Jeudi 21 - Atelier « la magie des bulles de savon (de 4 à 10 ans) à la médiathèque à 10h30

Jeudi 21 - Atelier « les engrenages, ça roule » (de 3 à 6 ans) à la médiathèque à 14h

Jeudi 28 - Repas du brin d'aillet à la salle des fêtes de Cherves organisé par le Club de l'amitié et de l'âge d'or

MAI

Dimanche 1er - Brin d'aillet salle des fêtes d'Orlut Comité des fêtes d'Orlut

Samedi 7 - Biblio café : « Récits marins, histoires de mers » à la médiathèque - 10h

Mercredi 11 - L'arbre à contes - La tristesse (de 0 à 5 ans) à la médiathèque - 17h

Vendredi 20 - Spectacle à l'espace culturel l'Abaca par le Conservatoire de musique de Grand Cognac

Du vendredi 13 au 16 - Trail de la folle blanche - Stade organisé par Team Ouins Ouins

Samedi 21 - Fête mondiale du jeu à la médiathèque - 9h-12h / 14h-17h

Dimanche 22 - Randonnée pédestre au stade organisé par l'APE

JUIN

En Juin - Exposition : « Un Regard sur Cherves... d'hier à aujourd'hui ... »
Vendredi 3 - Festival « Graines de mômes » (conteur pour très jeune public), à la médiathèque - 10h30

Dimanche 5 - Brocante au stade de Cherves organisée par l'APE

Vendredi 10 et samedi 11 - Spectacle à l'espace culturel l'Abaca par le Conservatoire de musique de Grand Cognac

Mercredi 15 - L'arbre à contes - Tout fou-fou (de 0 à 5 ans), à la médiathèque - 17h

Samedi 25 - Biblio café : « La poésie » à la médiathèque - 10h

Dimanche 26 - Repas champêtre organisé par la Société de chasse : à l'ancienne école d'Orlut

JUILLET

Vendredi 1er - Fête des écoles organisé par l'APE au stade de Cherves

Samedi 2 - Spectacle organisé par Créa scène à l'espace culturel l'Abaca

Dimanche 3 - Gratiféria organisée par l'APE au stade de Cherves

Dimanche 10 - randonnée, vtt, trail organisée par le Comité des fêtes d'Orlut au stade

Mercredi 13 - Fête du 14 juillet organisée par la municipalité au stade de Cherves

AOÛT

Courant Août - Cinéma de plein air, randonnée et sortie canoë organisés par la municipalité

SEPTEMBRE

En Septembre 2022 - La médiathèque fête ses 20 ans

Samedi 17 - Soirée dansante à la salle des fêtes de Cherves organisée par Adrena'zik

Vendredi 30 - Festival « Au fil du conte »

OCTOBRE

Samedi 8 - Rentrée littéraire à la médiathèque

Samedi 8 - Soirée dansante à la salle des fêtes de Cherves organisée par Adrena'zik

Dimanche 16 - Banquet dansant à la salle des fêtes de Cherves organisé par le Club de l'amitié et de l'âge d'or

NOVEMBRE

Samedi 19 - Repas dansant à la salle des fêtes de Cherves organisé par Adrena'zik

Samedi 26 - Foire aux livres à la médiathèque

DÉCEMBRE

1er weekend de décembre - TÉLÉTHON organisé par la municipalité en partenariat avec les associations

Jeudi 15 - Repas de Noël à la salle des fêtes de Cherves organisé par le Club de l'amitié et de l'âge d'Or

Vendredi 16 - Soirée pyjama à la médiathèque

Le listing des manifestations de janvier à décembre 2022 vous est présenté sous réserve de modifications.

Notre monument aux morts est centenaire



Nous voici à nouveau réunis devant notre monument consacré au souvenir de nos morts de cet affreux conflit de 1914-1918. Suite à une loi votée par les députés le 25 octobre 1919, toutes les communes de France furent invitées à édifier un monument aux morts. Le nôtre fut sculptée en 1921... il y a 100 ans... Par monsieur Verlet et offert à la commune par monsieur Martell qui à cette époque était maire de la commune et sénateur de la Charente.

En ce début d'août 1914, à Cherves, à Richemont comme dans toutes les communes de France, tous les jeunes hommes mobilisables sont partis, leur disait-on pour quelques mois, afin d'éviter à notre pays d'être envahi à nouveau par l'ennemi prussien ; d'autres sont partis plus tard. Depuis 1875-1880, certains politiciens ou responsables militaires inculquaient à la population l'idée qu'il fallait se venger de l'échec de 1870 et que nous devons récupérer l'Alsace et la Lorraine ; dans les écoles quelques instituteurs montraient à leurs élèves des cartes de France amputées de ces 2 régions en les invitant à se préparer pour les récupérer un jour. Malheureusement, ces jeunes soldats partis pour le front ne sont pas tous revenus ; dans notre commune 95 y ont laissé leur vie ; leurs noms sont gravés dans la Pierre depuis 100 ans. Ils ne sont pas partis la fleur au fusil comme l'on disait mais le cœur gros et l'âme triste. Presque tous travaillaient la terre ; notre France était à cette époque un pays rural, la mécanisation et le modernisme n'avaient pas encore pénétré dans nos campagnes.

Beaucoup ne connaissaient rien de la vie et n'étaient souvent jamais sortis de leur village ; quelques-uns étaient mariés et ont laissé femme et enfants dans la détresse. Certains enfants, malheureusement, n'ont jamais connu leur papa. Dès le 3 août, quelques-uns se sont rendus à pied à la gare de Cognac, d'autres ont pris le train à Cherves ou au Coudret pour se rendre eux aussi à la gare de Cognac. Arrivés dans leur casernement, on les habilla d'une veste bleue et du fameux pantalon rouge Garance le même qu'en 1870, visible à plusieurs centaines de mètres.

Nous avons connu de nombreuses veuves souvent usées par la peine et le travail et presque toujours habillées de noir, fatiguées avant l'âge après avoir effectué les travaux agricoles trop pénibles pour elles. Quelques-unes n'ont pas pu supporter la douleur morale occasionnée par la disparition de leur mari et sont mortes de chagrin.

Nous avons connu plusieurs blessés et mutilés qui se déplaçaient souvent péniblement grâce à des prothèses. Tous ces blessés incapables de travailler ainsi que les veuves recevaient de l'État une pension qui leur permettait seulement de subsister. Certains ont eu l'impression qu'on les oubliait et les ignorait.

Entre 1920 et 1930, on répétait : « plus jamais ça » ou « c'est bien la der des der ». Malheureusement, une décennie plus tard, le drame recommençait sous une autre forme. En 1940, pendant la drôle de guerre, notre pays perdit encore de nombreux soldats. A Cherves 16 jeunes et 2 à Richemont ont laissé leur vie au cours de la débâcle de la drôle de guerre ; Leurs noms sont inscrits sur notre monument.

Nous, anciens combattants, devons faire connaître cette affreuse Première Guerre mondiale aux jeunes générations quand l'occasion se présente et leur dire pourquoi le 11 novembre est un jour férié. Dans l'enseignement secondaire, les professeurs malheureusement ne font souvent que survoler l'enseignement de la Première Guerre mondiale, le programme étant trop abondant. Nos associations d'anciens combattants pourraient peut-être rejoindre le corps professoral pour réclamer à l'administration de l'éducation nationale une transformation dans les programmes afin d'enseigner correctement les 2 guerres mondiales.

Continuons à respecter et à entretenir nos monuments aux morts. Ne les emballons pas comme a osé le faire dernièrement Christo avec l'arc de triomphe de Paris où se trouve le tombeau du soldat inconnu et la mémoire de nos poilus tombés au champ d'honneur. Beaucoup pensent que ce fut une action peu glorieuse.

Notre monument est un caveau. Dans un de ses poèmes, Aragon a écrit « déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit ». De son côté, Diderot avait dit : « on fait du marbre avec de la chair et de la chair avec du marbre ».

Tombeaux et monuments pensent, entrent en nous, deviennent notre mémoire.

Vive la République, vive la France.

Texte écrit et lu par Pierre Chassagne, lors de la cérémonie du 11 novembre au cimetière de Richemont et au monument aux morts de Cherves.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BAUDIA Mayzie, le 20 juin
DAHIREL Léo, le 15 juillet
GAY Eliott, le 13 août
PAINGRIER Emma, le 24 août
GUILLIÉ Zéphyr, le 1er septembre
GAUDUCHEAU Jade, le 7 septembre
BAUDRY Malorie, Coralie, le 11 septembre
GAUFRIAU Louan, le 30 septembre
BRUNAUD Judith, Charlotte, le 09 novembre

MARIAGES

BAUDIA Clément et ADOL Célia, le 28 août
BALUTEAU Jean-Baptiste et BARILLERE Caroline, le 28 août
BOUCHET Hervé et ETOURNEAU Véronique, le 18 septembre

DÉCÈS

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données, les décès ne sont pas communiqués.

NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE CHERVES-RICHEMONT

05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Commune de Cherves-Richemont, 2 place du champ de foire
CS 20009 Cherves-Richemont 16121 COGNAC Cedex

Heures d'ouverture :

lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
mardi et jeudi de 9h00 à 12h30
mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

05 45 83 70 40

1 impasse du vieux chêne

Heures d'ouverture :

Mardi de 16h00 à 18h00
mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
vendredi de 14h00 à 18h30
samedi de 9h00 à 12h00

MULTI-ACCUEIL « LES TITOUS »

05 45 83 62 59

2 impasse du vieux chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier et occasionnel :

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS : « LA P'TITE POMME »

06 78 65 05 87

Commune de Cherves-Richemont, 2 place du champ de foire
CS 20009 Cherves-Richemont 16121 cognac cedex
Les mercredis : de 7h30 à 18h30

ADMR

05 45 83 29 47

Place du champ de foire 16370 Cherves-Richemont
Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées
Les lundis de 14h00 à 17h00 - les mercredis de 9h30 à 12h30
Les jeudis de 14h00 à 17h00

PRÉSENCE VERTE

05 45 97 81 30

(Portage de repas à domicile et télé-assistance)
46 bd Duroselle - 16000 Angoulême

ASSISTANTE SOCIALE

05 16 09 51 25

Villa François 1er - Boulevard Denfert Rochereau 16100 COGNAC

ÉCOLES

École J.-M. Weber 05 45 83 28 35
École P. Garandeaude 05 45 83 25 30
École Ste Eustelle 05 45 83 28 53
Institut de Formation de Richemont 05 45 83 16 49

RESTAURANT

La Caverne de l'ours 05 45 81 68 71

BOULANGERIE

Place André Guillot 05 45 83 14 45

DIVERS

Garage 05 45 83 16 17
Pharmacie 05 45 83 27 75
Etiopathe 05 45 36 48 22
Médecins 05 45 83 27 88
Dentiste 05 45 83 10 97
Ostéopathe 06 42 56 80 23
Infirmières 05 45 83 25 05
Alimentation Vival 05 45 83 15 44
Relais de poste 05 45 83 15 44
Tabac Presse 05 45 83 14 50
Coiffeur 05 45 83 28 41
Transcom (transport vers cognac) 0 800 88 16 91
Taxi 06 35 38 14 50
Presbytère 05 45 83 25 64